



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Fribourg, le 13 septembre 2016

Symposium de la Société Suisse d'éthique biomédicale

Discours d'Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat

Seules les paroles prononcées font foi

Madame la Présidente de la Société suisse d'Ethique Biomédicale,
Mesdames et Messieurs les membres,
Mesdames et Messieurs les professionnels de la santé et de l'éthique,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je vous adresse ces quelques mots en ouverture de ce symposium de la Société suisse d'éthique biomédicale. J'ai l'honneur et le plaisir de vous apporter ici à l'Université de Fribourg les plus cordiales salutations du Conseil d'Etat du canton de Fribourg. Mesdames et Messieurs, je me réjouis pour notre canton que des personnalités telles que vous, éminents spécialistes de la santé et de l'éthique, de la biologie et de la médecine tiennent réunion dans notre capitale. Notre canton est un territoire bilingue et universitaire, qui a pour habitude de jeter des ponts entre les différentes communautés de notre pays, mais aussi du monde entier. C'est donc pour nous un beau symbole que cette rencontre nationale se déroule à Fribourg.

Ein grosses Dankeschön gebührt natürlich all denen, die an der Organisation dieses Symposiums mitgearbeitet haben. Ich finde es lobenswert, dass Sie stets darum bemüht sind, sich regelmässig zu treffen, um die Überlegungen in den verschiedenen Handlungsfeldern im Bereich der Ethik vorwärtszubringen.

Encore récemment, le 5 juin 2016, le peuple suisse était en effet appelé à se prononcer sur la modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA). Nous sommes régulièrement confrontés à toutes sortes de questions qui soulèvent un débat éthique : les vaccinations obligatoires, la pilule abortive, l'étendue des soins intensifs, l'assistance au suicide, la stérilisation de personnes mentalement déficientes ou encore la gestation pour autrui. Le développement des technologies médicales engendre une foule de possibilités, par exemple sur le plan thérapeutique et des soins, pour la procréation et la planification de l'existence ou pour la réalisation de diagnostics approfondis. Les développements impressionnants de la recherche biologique ont fourni à l'être humain une capacité d'intervention inédite sur le vivant, y compris sur son propre corps. Les progrès scientifiques ont ouvert des voies en faveur du développement humain artificiel qui grâce aux transplantations, par exemple, peut offrir de nouvelles vies, mais soutient aussi, au moyen du dopage, la course effrénée à la performance.

Et parallèlement, d'importants changements sociaux ont eu lieu au cours des dernières décennies : la libération sexuelle, la légalisation du divorce, la dépénalisation du suicide, de l'avortement, etc. Ces changements reflètent le développement du droit à l'autonomie dans notre société qui donne encore une acuité supplémentaire au questionnement suscité par cette évolution. Les avancées scientifiques majeures de ces dernières années nous obligent à apporter des réponses à des situations auxquelles l'humanité n'avait jamais été confrontée jusque-là. Grâce aux progrès de la médecine, la longévité de l'être humain s'est considérablement améliorée comme sa qualité de vie. Mais la médecine moderne a aussi permis quelques fois des survies dans des situations de grandes souffrances jugées insupportables par les malades et leur entourage. Dans ces situations se pose alors la question de l'alternative entre l'acharnement thérapeutique ou l'interruption des traitements. Comment dans ces cas juger qu'une vie vaut ou non la peine d'être vécue ? Le développement du diagnostic médical permet d'anticiper certains risques. La détection de maladie génétique peut être réalisée avant même que la grossesse n'ait commencé. Se pose alors la question des critères d'autorisation de tri. A partir de quand la recherche de perfection risque-t-elle de s'engager dans la voie de l'eugénisme ? La science peut aussi rêver d'améliorer les performances et d'augmenter les capacités physiques ou psychiques de l'être humain. L'expérience du dopage, par exemple, permet de se demander jusqu'où cela est-il souhaitable ? Les progrès scientifiques se sont répercutés jusque dans l'intimité de la famille, bouleversant ses repères. Il est désormais possible de distinguer l'acte sexuel de la procréation, la procréation de la gestation et l'accouchement de la filiation.

Qui est la mère ? Celle qui accouche, celle qui a donné ses gamètes ou celle qui élève l'enfant ? Ces multiples progrès, sur le plan médical en particulier, engendrent aussi des coûts qui ne cessent de grimper. L'étendue des soins se heurte inmanquablement aussi à cette réalité sonnante et rébuchante.

A partir de quand et dans quelles circonstances estime-t-on qu'un médicament, un traitement, devient trop onéreux ? Manifestement, ces questions nous concernent toutes et tous et elles mènent inexorablement à des choix. Les avancées scientifiques et technologiques précèdent souvent le développement des cadres légaux à l'aide desquels peuvent s'orienter ces choix. Nous nous trouvons ainsi régulièrement confrontés à de nouveaux doutes. D'ailleurs, il n'est pas possible, ni même souhaitable de légiférer pour toutes ces questions. Ces questions comportent des enjeux fondamentaux sur la définition de la vie et de la mort, elles conduisent à remettre en cause l'identité de la personne et les valeurs fondatrices de la société humaine. Elles mènent à s'interroger sur la dignité de la personne ainsi que sur l'égalité entre les êtres humains.

Nous avons fait le choix de mener en Suisse un débat démocratique sur ces questions éthiques, ouvert à toutes et tous, parce qu'elles engagent notre avenir commun, parce qu'elles concernent à la fois notre conception de l'être humain et les valeurs qui nous lient. Ces questions sont complexes, mais il n'y a pas lieu pour cette raison de céder leur sort aux seuls experts.

En revanche, ces experts, au travers de forum comme celui de la Société Suisse d’Ethique biomédicale, ou par le biais d’avis, de recommandions ou de symposium comme aujourd’hui apportent une contribution importante et décisive à ce débat démocratique. La confrontation des idées et des disciplines sont indispensables pour aborder la complexité. Dans ce domaine, il ne s’agit pas d’asséner des vérités, ni seulement de départager le bien du mal, mais surtout de confronter des valeurs. Car bien souvent les situations nous amènent à des conflits de valeurs que nous devons apprendre ensemble à gérer. Dois-je m’incliner devant la volonté d’un malade qui demande la mort ou dois-je plutôt respecter mon obligation de ne pas retirer la vie à un être vulnérable ?

Bien souvent, dans ce domaine, les conflits de valeurs opposent des choix individuels à des valeurs collectives. Faut-il par exemple, que la science et les progrès techniques recherchent en priorité la performance et l’excellence ou qu’ils privilégient d’abord la lutte contre la souffrance ? C’est une question de limite, comme nous le rappelle le récit d’Homère à propos d’Ulysse qui se voit offrir l’immortalité par Calypso. Ulysse préfère se faire attacher au mât de son navire au lieu de céder au chant des sirènes et renonce à la divinité. Paradoxalement, il souhaite connaître le chant des sirènes, mais s’empêche de se trahir dans l’illusion. Conscient de sa faiblesse, il sauvegarde ainsi sa liberté.

Pour conclure, Mesdames et Messieurs, je veux ici vous renouveler toute ma gratitude pour l’excellence et l’exemplarité de votre travail.

J’aimerais saluer votre engagement sans faille et remercier toutes vos équipes.

Sehr geehrte Damen und Herren. Ich wünsche Ihnen ein erfolgreiches Symposium und einen angenehmen Aufenthalt in Freiburg.